ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9.51
DEPOT CENTRAL : 13, rue du Bassin

AUJOURD'HUI DIMANCHE

ART TEXTILE. — A 8 h. 45, rue de l'Ermitage, 7, conférence par M. Lagache, sur « l'apprêt de la draperie ».

SYNDICAT DES PECHEURS A LA LIGNE. — A 10 h. 30, salle des Orphéonistes, place de la Gare, assemblée générale annuelle.

SALLE MUNICIPALE, rue de l'Hippodrome. — A 4 h. 30, gala de boxe de l'Académie des Sports.

HIPPODROME-THEATRE. — A 3 heures et à 8 heures, « Le Voleur », d'Henri Bernstein, par la tournée Baret.

CASINO-THEATRE. — A 3 h., « Manon » ; à 8 h., « Le Trouvère ».

PHARMACIENS DE GARDE. — MM. Caesteker, 267, rue du Tilleul ; Didry, 32, rue Notre-Dame ; Ferraille, 81, rue de Lille.

L'action régionaliste

La section roubaisienne du Comité d'Action Régionaliste a reçu, hier, à 11 heures, au Cercle de l'Industrie, M. Henri Davignon, le fils de l'ancien ministre belge.

Parmi les personnalités, on remarquait MM. Isaac, ancien ministre Georges Motte, président du Comité, Achille Glorieux, Joseph Wibaux, Toulemonde, Delepoulle et Debruyne, délégués des Amis de Lille, etc.

Plusieurs toasts furent prononcés, en l'honneur du jeune et brillant écrivain belge, et à la gloire des Flandres, dont l'hôtel de Roubaix devait, le soir même, commenter l'histoire publique.

A 4 heures 30, à la salle de la rue du Vieil-Abreuvoir, où se pressait une nombreuse assistance, le vicomte Henri Davignon a fait l'intéressante causerie annoncée. Il a décrit les fêtes flamandes d'autrefois, qui étaient célèbres dans toute l'Europe par leur éclat et par l'ampleur qu'elles prenaient de la participation du peuple entier de nos riches et vivantes régions.

Très expressives de l'âme septentrionale, les fêtes, kermesses, beuveries, qui n'ont guère cessé de se produire depuis le 16e siècle, ont été évoquées hier avec charme par une parole claire et brillante, illustrée par de nombreuses projections de documents d'époques.

LES FETES DES QUARTIERS DU TILLEUL, DU CHEVAL-BLANC ET DE LA FRATERNITE

Le Comité central et les commissions des fêtes se sont réunis jeudi soir, chez M. Louis Carlier, rue de Lannoy, 379, sous la présidence de M. Charles Lamère.

Le secrétaire rendit compte des travaux effectués jusqu'à ce jour.

L'appui des députés du Nord a été demandé par lettre, pour les fêtes de Pâques, qui dureront du 15 au 17 avril, et seront données au profit des convalescents nécessiteux de l'hôpital de la Fraternité.

110 listes de souscription ont été placées. Des membres du Comité se sont chargés de faire personnellement des démarches auprès des commerçants et industriels des quartiers intéressés.

Plusieurs sociétés de musique ont promis leur concours pour ces fêtes.

En fin de séance, M. Rigot, vice-président, a remis à M. Lamère, à l'occasion de sa nomination au grade d'officier d'Académie, une jolie gerbe de fleurs, aux applaudissements de l'assemblée.

DON AUX SAPEURS-POMPIERS

M. Antoine Van den Hende, demeurant 53, rue de Soubise, a fait parvenir à M. Graye, capitaine commandant la compagnie de Roubaix, une somme de 50 francs destinée à la caisse des retraites des sapeurs pompiers, pour la rapidité avec laquelle ceux-ci se sont rendus à l'incendie survenu le 26 courant.

TOUJOURS TROP VITE

Les agents Dhaese et Lutun ont relevé une contravention pour excès de vitesse en automobile, à la charge de M. Joseph Chaufart, chauffeur, demeurant à Lille, rue Massena, 17.

LE NOIR VAINQUEUR

L'art nègre est partout triomphant :
Un noir a le prix du roman,
Et c'est au Congo que Vaissier
Découvrit son savon princier.

FRAUDEUR PINCE

Les douaniers ont arrêté, hier, en gare de Roubaix, le nommé Henri Thuilliez, âgé de 17 ans, sans domicile fixe, qui était porteur de 12 kilos de tabac de contrebande.

Le fraudeur a été conduit à la gendarmerie qui effectuera son transfert à Lille.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Chez Monnier et Lemercier, Durez Gustave, 16, rue de Valenciennes, 20 jours. Docteur Nature. — Au peignage de Beaurepaire, Brunin Georges, 17, rue des Châlets, à Boltignies. Docteur Ballenghien. — Chez Gaillard père et fils, Cogebeur Raymond, 22, rue Hoche, à Croix. Docteur Vatou. — Chez Wibaux Florin, Moermann Léo, 19, rue Bayard, 12 jours. Docteur Dispa. — A la bonneterie l'Union, Desbonnet Henri, 134, rue Saint-Jean, 12 jours. Docteur Dispa. — Chez Georges Catteau, Collin Albert, 38, rue d'Alger, 12 jours. Docteur Mausse. — Chez César Duyck, Lengre Delphin, 86, rue de la Vigne, 20 jours. Docteur Montaigne. — Chez A. Masurel et Cie, Bulteau Adolphe, rue de la Guinguette, 25, 15 jours. Docteur Mausse. — Chez Taquet Lucien, Haquin Lucien, rue d'Austerlitz, 16, 15 jours. Docteur Dispa. — Chez Auguste Lepoutre et Cie, Leroy François, 21, rue d'Iéna, 2 mois. Docteur Butruille. — Chez Brouwaeys De Geyter fils, Bonheur Ed., rue Barbe-d'Or, 17, 15 jours. Docteur Mausse. — Id., Derous Charles, rue de Flandre, 83, 12 jours. Docteur Mausse. — Chez veuve Alphonse Desneste fils, Leturcq Paul, 3, rue Sainte-Elisabeth, 10 jours. Docteur Desrousseaux. — Chez Etienne Motte et Cie, Ratier Marie, 49, rue des Roses, à Wattrelos, 18 jours. Docteur Maillard. — A la Lainière de Roubaix, Haussens Auguste, 30, rue Serpentin, à Mouscron, 12 jours. Docteur Debuchy. — Chez Goupil frères, Debay René, 23, rue de l'Egalité, à Croix, 10 jours. Docteur Sugreghedauw. — A la brasserie « Union de Roubaix-Tourcoing », Laporte Camille, 20, rue de l'Espierre, 12 jours. Docteur Mausse.

PAIEMENT DES RETRAITES OUVRIERES

Le paiement des retraites ouvrières pour l'échéance du 1er février aura lieu dans l'ordre suivant :

Union Mutualiste de Roubaix, mercredi 1er février, de 9 heures à midi ; Caisse départementale du Nord, mardi 7, de 14 à 17 heures ; Caisse nationale, lettres A, B, C, lundi 6, de 9 heures à midi ; mardi 7, de 9 h. à midi ; E à M, mercredi 8, de 9 h. à midi ; N à Z, jeudi 9, de 9 h. à midi.

Pendant ces jours de délivrance de certificats de vie, le bureau des retraites ouvrières sera ouvert de midi à 14 heures.

LISTES ELECTORALES

Il est rappelé aux intéressés que les demandes en inscription ou en radiation sur les listes électorales sont reçues tous les jours, à la Mairie de Roubaix, rue Neuve, 2e étage.

Exceptionnellement et jusqu'au 4 février inclus, le bureau des élections restera ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à midi, et le soir, de 2 à 8 heures, et les dimanches, de 9 h. à midi.

Les électeurs qui ont changé d'adresse ou de profession, sont instamment priés d'en faire la déclaration dans le plus bref délai.

LA FETE DE BIENFAISANCE DES AMICALES DES RUES ARCHIMEDE ET SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Le Comité des Fêtes des Associations amicales des filles de la rue Saint-Vincent-de-Paul et des garçons de la rue Archimède, fait savoir que le concert suivi de bal qui devait avoir lieu aujourd'hui, 29 janvier, est remis au 5 février, salle des Orphéonistes, rue de la Gare.

Ce changement n'altèrera en rien le programme de cette fête de bienfaisance qui paraît devoir obtenir un très vif succès.

AU THEATRE POPULAIRE

Aujourd'hui dimanche, au Théâtre de la Coopérative « La Paix », grande représentation du drame « Le Médecin des Enfants », de Aniceet Bourgeois et Adolphe Dennery.

Le spectacle se terminera par « Manu Militari », drame de M. Paul Gavault, qui a obtenu le premier prix au concours du 14 juillet, et qui sera interprété par les mêmes artistes.

Bureau à 5 heures 30 ; rideau à 6 heures.

On peut prendre ses cachets à l'avance, chez Lefebvre, 73, boulevard de Belfort.

Si vous avez une Hernie ne laissez pas échapper cette offre.

Un grand chirurgien de Paris, le Docteur Livet-Garigue, a découvert une nouvelle méthode contre la hernie dont les effets sont absolument merveilleux. Sans se déranger et sans avoir rien à payer, chacun peut la recevoir chez soi. Il suffit simplement d'envoyer son nom et son adresse à l'INSTITUT ORTHOPEDIQUE (Division 83), 7 bis rue Eugène Carrière à Paris, qui seul, est chargé de faire connaître cette découverte au public. Aussitôt, vous recevrez par la poste un paquet fermé sans marques extérieures et contenant la précieuse méthode de cet éminent Docteur. Si vous êtes soucieux de votre santé et si vous désirez quitter votre bandage gênant sans risques, n'hésitez pas, écrivez aujourd'hui même. 3275.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Jeanine Ronaux, rue de Lille, 195. — André Fontaine, rue des Anges, 113. — Georges Wattiaux, rue des Fondeurs, 7. — Edmond Cuvelier, rue de la Perche, impasse du Sud, 4. — Nicolle Brédat, rue de l'Industrie, 58-59. — Hélène Callens, rue du Saint-Rédempteur, 3. — André Pollet, rue de l'Ommelet, 134.

Publications. — Marcel Lorieux, clerc de notaire, et Denise Buffin, s. p. — Raymond Demeyer, emballeur, et Sylvie Lorthioir, serveuse. — François Louveau, ébéniste, et Angèle Plouvier, piqueuse. — Paul Bozon-Marcoret, métreur, et Marie Hobin.

Décès. — Charles Bountez, 4 mois, rue de l'Ommelet, 174. — Julienne Morlin, veuve Morlin, 71 ans, place Carnot, 10. — Zoé Wattier, épouse Godin, 68 ans, rue Descartes, 48. — Célina Gehlaf, veuve Dewoer, 71 ans, rue de Blanchemaille, 37. — Adelson Bockstal, 6 j., boul. de Beaurepaire, 30. — Théophile Glorieux, 38 ans, rue Meyerbeer, 30. — Marie Verdière, veuve Doschoomacker, 60 ans, rue Bernard, 68. — Suzanne Tline, 11 mois, rue d'Inkermann, 177. — Hortense Dothéllier, veuve Fruit, 81 ans, rue Bollin, 30. — Léonie Meertens, veuve Vancaudrebeghe, 79 ans, rue Jacquard. — Julie Lewaurs, veuve Lecocq, 63 ans, rue de Barbieux, 15. — Julie Solembier, veuve Pauchant, 66 ans, rue de la Vigne, 57. — Mathilde Nicoe, épouse Brabant, 74 ans, rue du Collège, 10. — Joséphine Carton, veuve Plouvier, 77 ans, rue de Blanchemaille, 37. — Philomène Masqualier, 78 ans, rue de Blanchemaille, 37. — Auguste David, veuf Vanoudendycke, 71 ans, Quai du Sartel. — Jeanne Vanneste, 2 jours, rue Beaumarchais. — Fernand Cocheteux, 9 mois, rue le Mouvaux, 49. — Gérôme Charles, 72 ans, rue de la Fosse-aux-Chênes, 57. — François Leturcq, 64 ans, rue Saint-Antoine, 40 ter. — Jean Mortier, 4 mois, rue de Beaumont. — Louis Horent, 91 ans, rue de Barbieux, 15. — Emile Dejongha, veuve Vibert, 54 ans, rue de Croix, 32. — Gustave Prouvost, 62 ans, rue des Sept-Ponts, 68. — Henriette Vienne, 23 ans, rue de Lille, 75. — Mort-né, 1.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel de Ville ; Téléphone : 9,85

Le Dimanche Tourquennois

gauche en butant contre un coutor : 15 jours.

BAINS, de 8 heures à midi.

BIBLIOTHEQUE POPULAIRE. — De 10 h. à midi.

MUSEE. — De 10 heures à 13 heures.

CAISSE D'EPARGNE. — De 9 h. 30 à 11 h. 30.

THEATRE MUNICIPAL. — A 3 heures LACKME ; à 18 heures LE GRAND MOGOL.

AMICALE COLBERT. — A 20 heures 30, Bal de famille, salle du Gymnase Municipal.

PHARMACIENS DE GARDE. — Pruvost, rue de la Cloche, 30 ; Montigny, rue Dunkerque, 118 ; Declercq, rue de Menin, 164.

U. S. T. CONTRE S. C. T. — A 4 h., terrain Union Sportive.

Une réglementation nouvelle des Débits de boissons

Une loi récente, promulguée au « Journal Officiel », le 14 novembre 1921, apporte des modifications très importantes dans les dispositions officielles qui réglementaient jusqu'ici les débits de boissons. Comme cette loi vise les établissements qui se trouvaient situés dans notre région, nous allons en donner ci-dessous le commentaire essentiel.

1. DEBITS DETRUITS PAR LES EVENEMENTS DE GUERRE. — Depuis 1915, des dispositions législatives limitaient, sur tout le territoire français, le nombre des débits de boissons. De plus, elle stipulaient que si un débit avait été détruit par les événements de la guerre, il pourrait être réouvert à la place qu'il occupait avant sa destruction ou transféré sur le territoire de la même commune, au plus tard dans les deux ans de la cessation des hostilités. Ce qui impliquait que les débits visés dans ces dispositions devaient être nécessairement réouverts pour le 24 octobre 1921, sous peine d'être considérés comme débits nouveaux, c'est-à-dire non autorisés par la loi.

Mais, pour des raisons diverses, la réouverture des dits débits n'a pu, dans la plupart des cas, avoir lieu dans les délais fixés. La loi nouvelle, faisant état de ces impossibilités, accorde aux débitants l'autorisation de réouvrir leur établissement dans l'immeuble réédifié, pendant un délai de six mois, à courir du jour de la promulgation de cette loi. Cette stipulation qui favorise, on le voit, les intérêts des débitants sinistrés, fait donc partie du 14 novembre 1921, le délai en question.

2. DEBITS DONT L'EXPLOITATION A ETE SUSPENDUE PENDANT LA GUERRE. — Au cours de la guerre, des arrêtés, émanant soit de l'autorité militaire, soit de l'autorité civile ont, à plusieurs reprises, interdit la consommation des boissons alcooliques dans la zone des armées. Les débitants atteints par ces ordres ont fait alors à l'administration des Contributions indirectes des déclarations stipulant qu'ils fermaient leur établissement ou qu'ils n'y vendaient plus que des boissons hygiéniques. Les droits de licence cessèrent d'être perçus pour ces débits. Les intéressés furent admis, toutefois, à spécifier dans leurs déclarations qu'ils ne renonçaient pas d'une manière définitive à leur commerce de spiritueux et qu'ils entendaient le reprendre dès que l'interdiction aurait été levée.

S'autorisant de cette déclaration, un grand nombre de débitants ont déjà repris leur commerce ancien. D'autres, cependant, insuffisamment renseignés, n'ont pas limité comme il a été dit plus haut leur renonciation et se sont vu refuser l'autorisation de réouvrir leur établissement.

La loi nouvelle accorde aux débitants qui se trouvent dans ce cas le droit d'exercer à nouveau leur commerce de spiritueux à la condition, toutefois, que la reprise de ce commerce ait lieu dans les six mois de la promulgation de cette loi. Elle fait donc également partie du 14 novembre 1921, le délai accordé à cet égard.

En résumé, que leur débit ait été détruit par les événements de guerre, ou que son exploitation ait été suspendue par ordre des autorités, tous les débitants établis avant la guerre peuvent obtenir une licence nouvelle jusqu'à la date du 14 mai 1922, dernier délai. Les dispositions de la loi que nous venons de résumer ont été portées à la connaissance des receveurs-buralistes qui s'y conformeront pour la délivrance des licences.

ERA Margarine aux fruits d'Orient
COMME DU BEURRE
En vente dans toutes les épiceries

LES CONTRAVENTIONS

La police a verbalisé contre M. J. M..., chauffeur d'auto, demeurant à Wattrelos, rue du Vieux-Bureau, 110, pour infraction à la police du roulage, et contre Prat Paul, domestique, demeurant rue du Tilleul, 93, pour infraction à la police du roulage.

UN SALE INDIVIDU

M. Maréchal, commissaire du 4e arrondissement, a dressé procès-verbal au sieur Samy Arthur, âgé de 38 ans, domestique, demeurant rue des Francs, 24.

Cet individu avait la inanie en étant saoûl, de se déshabiller en face des femmes et des enfants dans la rue.

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Au peignage de la Tossée, rue de Roubaix, 157, une finisseuse, Duflon Octavie, 63 ans, rue Saint-Laurent, cour Saint-François, 49, à Roubaix, est tombée sur un seau en nettoyant le lavabo du peignage : 15 à 20 jours. — Chez Caulliez et Delnoutre, filateurs, rue du Dragon, 15, un contremaître, Ulricie Gérard, 66 ans, rue du Dragon, 98, a eu le médius et l'annulaire de la main gauche arrachés en changeant un pignon de marche d'un renvideur : six semaines de repos. — Chez Tiberghien Frères, rue de Paris, 94, un apprêteur, Fédeler Victor, 16 ans, rue du Brun-Pain, 34, s'est fait une entorse du pied

LISTES ELECTORALES

Il est rappelé à nos concitoyens ayant quitté momentanément la ville pour une cause quelconque qu'il est de leur devoir de vérifier si leurs noms figurent toujours sur les listes électorales.

Le bureau des élections est ouvert aujourd'hui dimanche, de 8 heure à midi, et tous les jours, de 8 heures à midi et de 2 à 6 heures du soir.

Samedi 4 février, dernier délai, le bureau reste ouvert jusque minuit.

RETRAITES OUVRIERES et PAYSANNES

Les titulaires de pensions des retraites ouvrières et paysannes, des Caisses syndicale, de l'Union régionale du Nord (Roubaix) et départementale de Lille, sont invités à se présenter à la Mairie, bureau du secrétariat, les mercredi 1er et jeudi 2 février 1922, de 10 à 12 heures, et de 14 à 16 heures, munis de leur titre, pour l'établissement de leur certificat de vie.

Pour éviter une perte de temps aux pensionnés qui travaillent, une permanence spéciale sera établie le mercredi 1er février mais pour eux seulement, au bureau du secrétariat (guichet 4) de 16 à 19 heures.

Brûlez du Coke
de l'Usine à Gaz
MEILLEUR MARCHÉ QUE LE CHARBON
Grande BAISSE sur les PRIX

Prix d'un Hl. n° 1 ou 2....	5 fr.	au lieu de	6 fr.
» n° 0	4 50	»	5 75
» gréillon ..	3 »	»	3 75

Rabais sérieux pour quantité importante
TRANSPORT A DOMICILE
0 fr. 60 en plus à l'Hectolitre

ETABLISSEMENT MUNICIPAL DES BAINS

On nous prie d'aviser le public que l'établissement des bains sera fermé lundi 30 et mardi 31 janvier, pour cause de grands travaux de transformation aux chaudières et au bassin de natation.

Les services de bains en baignoires, massage et hydrothérapie reprendront mercredi 1er février.

Le bassin de natation sera rouvert jeudi 2 février.

FUNERAILLES

Hier, ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance, les funérailles de Nazaire Boussenart, contrôleur d'octroi en retraite. Remarqué parmi l'assistance : MM. Louis Bouche, Arthur Nys, conseiller municipal ; M. Willerval, secrétaire général de la Mairie, représentant l'administration municipale ; L. Deconchy, chef du secrétariat et Pierre Liard, représentant le personnel de la Mairie ; MM. Delcroix et Morel contrôleurs.

Une nombreuse délégation du personnel, les retraités de l'octroi, M. Mathieu, inspecteur de police ; M. Tétart, inspecteur vétérinaire de la ville ; une délégation de la police et des pompiers et de tous les services municipaux.

Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort de M. François Leman, décédé à l'âge de 85 ans. C'est un brave qui, en 1859, fit la campagne d'Autriche, il est le père de M. Emile Leman, brigadier de la Sûreté en retraite.

M. F. Leman est membre actif de la société « Les Anciens sous-officiers et soldats ». La commission prie les membres d'assister à ses funérailles, qui auront lieu mardi 31 janvier, à 8 heures 15. Assemblée à la maison mortuaire, rue d'Havré, à 8 heures.

UNION POST-SCOLAIRE

Les jeunes gens du 2e échelon de la classe 22 et des classes 23 et 24, désireux de faire partie de la Section de Préparation Militaire de l'Union Post-Scolaire pourront retirer, dès maintenant, des demandes d'adhésion au Bureau de la Société : Gymnase Municipal (entrée rue de la Bienfaisance).

Le Bureau sera ouvert les mardi et jeudi, de 7 heures à 9 heures du soir.

RETOUR DE NOS MORTS GLORIEUX

Voici la liste des corps de militaires qui seront transportés solennellement de la Gare à la salle des Hospices, le lundi 30 janvier 1922, à 10 heures précises :

Bourgeois Julien, soldat au 43e R. I. ; Despinoy Jules, du 76e R. I. ; Fontaine Joseph, maréchal-des-logis au 15e R. A. ; Picke Henri, soldat au 79e R. I. ; Dhallum Aristide, au 78e R. I. ; Avet Achille, maréchal-des-logis au 6e chasseurs à cheval ; Berte Gustave, pointeur au 132e R. A. L. ; Vermesch Emile-Louis, soldat 14e région.

INSTITUT COLBERT
Cours Professionnels Obligatoires

En vue de la préparation au certificat d'aptitude professionnelle, les cours suivants seront ouverts, à dater du mardi 31 janvier, :

Cours de technologie pour forgerons : mercredi, de 7 h. à 8 h.

Cours de technologie pour modeleurs, noyauteurs, mouleurs, fondeurs : mardi, de 7 h. à 8 h.

Cours de technologie pour cordonniers : jeudi de 8 h. à 9 h.

Cours de mathématiques commerciales : jeudi, de 7 h. à 8 h.

Cours de correspondance commerciale : jeudi, de 8 h. à 9 h.

:: HIPPODROME ::

DIRECTION : PICO

Programme des 28, 29 et 30 Janvier 1922

L'ARBRE A GATEAUX, dessin. — L'ETREINTE DE LA PIEUVRE, 7e et 8e. — ENVOUTEE, drame. — CHASSEUR CHASSE, Fox comique, 2 parties. — Le CALVAIRE D'UNE MERE, drame. 946.

AU THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui dimanche, à 3 heures, matinée de gala « Lakmé », opéra-comique en 3 actes, musique de Léo Delibes, avec le concours de Mlle G. Simon, dans le rôle de Lakmé et de M. Vargez dans celui de Gerald. Au 2e acte, grand ballet indou. Le soir, à 8 h., « Le Grand Mogol », la si amusante opérette en 3 actes, 4 tableaux, musique de E. Audran. Deux grands ballets. Lundi à 8 heures, dernière représentation du « Grand Mogol ».

La location est ouverte comme d'usage.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Albert Koenig, rue de Madagascar, 50. — Elisabeth Mathieu, rue Blanche, 24.

PUBLICATION. — Henri Debrocquoy, rattacheur et Suzanne Dubus, soigneuse.

DECES. — Maria Weyers, 76 ans, veuve de Augustin Adriaenssens, Place des Phalempins, 12. — Marie Gressier, 65 ans, veuve de Louis Lavoisier, rue Houchard, 95. — Marie Hennekens, 3 ans, rue des Villas. — Marie Hasbroucq, 91 ans, veuve de Jean Demeer, rue de Paris, 44. — Marie De Tollenaere, 61 ans, rue Nationale, 76. — Philomène Tintignies, 57 ans, épouse Henri Deperchin, rue Nationale, 122. — Henri Depraeter, 31 ans, tisserand, rue d'Ostende, 80.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

PASSEZ A L'OCTROI. — Une contravention a été relevée à la charge de M. Alexandre Laisous, marchand de charbon à Roubaix, qui a introduit à Wattrelos, 1.500 k. de charbon sans en faire la déclaration à l'octroi.

CYCLISTES, ATTENTION. — La gendarmerie a dressé procès-verbal au cyclist Lemalhieu, pour circulation sur un trottoir, et au cycliste Vierens, pour défaut d'appareil avertisseur sonore à son vélo.

SOCIETE DE GYMNASTIQUE « LA GAULOISE ». — Les gymnastes désignés pour prendre part aux épreuves de la Fédération des Sociétés de Gymnastique des cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy, sont priés de se trouver aujourd'hui dimanche à la Place de Croix, à 8 h. 45.

CONCOURS DE TIR. — C'est aujourd'hui dimanche 29 courant, la première journée du grand concours de tir à la carabine organisé par « La Gauloise », en son siège, Café Masurel, débit de tabacs, 6, rue Jean Jaurès.

Le stand sera ouvert aux tireurs de neuf heures du matin à 4 heures de l'après-midi, sans interruption.

Sont convoqués pour 8 h. 30 : MM. Emile Tiberghien et Raymond Dounisaux, secrétaires ; MM. Louis Rose, Victor Fleurent et Louis Delcroix, commissaires. Sont convoqués pour midi et demi : MM. Eug. Dubus et Théophile Delespierre, secrétaires ; MM. Jules Duhamel, Henri Lepoutre et Alphonse Forest, commissaires.

POLICE DES ETRANGERS. — Deux belges, Delplancke et Eckman, ont fait l'objet d'une contravention, pour ne pas s'être muni de feuille d'immatriculation, ni carte d'identité.

ET LE REGLEMENT — Les gendarmes ont dressé procès-verbal à un marchand de charbon du Touquet, Arthur Gantois, parce qu'il vendait du charbon en détail à domicile sans avoir sur sa voiture la bascule et les poids réglementaires et aussi parce qu'il n'avait pas affiché le prix de vente de son charbon.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Madeleine et Simonne Cousement, rue Faidherbe, cour Hoste, 10.

Publication. — François Le Guen, préposé des douanes, rue du Damier, 14, et Marthe Devisch, rue de la Martinoire.

Décès. — Louis Correvits, 55 ans, rue Faidherbe, 26. — Moïse Vanhuysse, 77 ans, rue de l'Industrie, 114. — Germaine Mullié, 26 ans, rue du Trou de Fouan.

WASQUEHAL

LES FUNERAILLES DE M. Henri FRANCHOMME. — Contrairement à ce que nous annoncions dans notre numéro d'hier, les funérailles de M. Henri Franchomme, victime civile de la guerre auront lieu aujourd'hui dimanche à 12 h. 30 au lieu de 9 h. 30. Rendez-vous à la Gare de Croix-Wasquehal.

ACTE DE PROBITE. — M. Artois, demeurant à Roubaix, 95, rue de Maubeuge, a trouvé dans la rue Jean-Jaurès, à proximité des Serres, un portefeuille contenant une certaine somme d'argent et un carnet de billets de tombola. Le propriétaire peut le réclamer à la mairie.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Mercredi 1er février, consultation des nourrissons à l'école maternelle du Cadreau. Jeudi 2 février, à 2 heures et demie, consultation des nourrissons à la mairie.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Aux usines de Saint-Gobain, le sieur Anton Jules, 33 ans, 386, rue Daubresse-Mauviez, à Mons-en-Barœul, s'est blessé aux reins en délavant une cuvette de sulfate. M. le docteur Butin a constaté une entorse de l'articulation sacro-iliaque gauche et a prescrit au blessé un repos de 12 jours.

— A la briqueterie Virnot au Petit Wasquehal, le sieur Jonas Delerue, demeurant à Avelghem (Belgique) s'est fait une contusion de la cuisse gauche qui nécessitera un repos de 15 jours.

— A la Filature du Nord, une rattacheuse, Madeleine Dingenen, 7, rue Jean-Bart, à Wasquehal, a eu l'index de la main droite écrasé entre deux baguettes du métier et s'est fait une plaie par écrasement de l'extrémité de l'index de la main droite nécessitant un repos de 12 jours.

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Jacques Debrabandere, 11, rue La Fontaine.

Publication. — Léopold Legentil, domestique à Saint-Antoine-la-Forêt (Seine-Inférieure), et Marie-Louise Hodan, domestique.

LYS

TAXE DU PAIN. — Le Maire de la ville de Lys vient de prendre l'arrêté suivant :

A partir du 30 janvier, le pain blanc ne pourra être vendu à un prix plus élevé que 0.90 au kilo et le pain bis à raison de 0,85 le kilo pris dans les boulangeries ou rendu à domicile.

Les arrêtés pris antérieurement et fixant la taxe du pain sont abrogées.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution des bons de pain et charbon aura lieu aujourd'hui de 2 à 4 heures, à la Mairie, 2e guichet.

TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires du mois de janvier 1922, aura lieu pour la commune de Lys : le jeudi 2 février, de 8 h. 30 à 11 h. du matin, au débit de tabacs Deltosse, à la Justice ; le même jour, de 2 h. 30 à 4 heures du soir, au débit Lobier, rue de Bois ; le vendredi 3 février, de 8 h. 30 à 11 heures du matin, au débit Courouble, rue de Leers ; le samedi 4 février, de 8 h. 30 à 11 h. du matin, à la mairie de Lys.

Les personnes désireuses de souscrire au régime du forfait seront invitées à le faire connaître en acquittant la taxe de Janvier.

CROIX

SECOURS DE BIENFAISANCE. — Les personnes touchant des secours du Bureau de Bienfaisance sont priées de remettre leurs cartes de salaires signées du patron, 60, rue Jean Jaurès, lundi 30 janvier, de 8 h. à 11 h.

PROBITE. — Le petit Jules Van Oosthuyse, 13 ans, demeurant rue Louise Michel, cour du Midi, 4, a trouvé un portefeuille contenant 250 fr. qu'il a reporté à son propriétaire.

UNION MUTUELLE. — Réunion de la Commission, aujourd'hui dimanche, à 11 h., chez Emmanuel Farthoque, 272, rue Jean Jaurès.

ETAT-CIVIL. — NAISSANCES. — Jacqueline Ninove, rue de la Gare, 43.

DECES. — Léontine Van Neste, 61 ans, ménagère, rue des Ogiers, 494.

DIASEPTOL VOIES URINAIRES
Guérison rad. et rap. toutes affections récentes et anciennes
L'éfut 8fr poste 8f50 (mandat)
BURY 102 rue de Flandre LILLE près la Gare
Laborat. d'analyses ouvert dimanche jusq. 12 h.

MOUVAUX

FUNERAILLES D'UN MORT GLORIEUX. — Les funérailles du soldat Vanommeslaeghe Julien, agent de liaison au 127e R. I., décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, mort pour la France le 11 janvier 1915, auront lieu mardi prochain 31 janvier, à 9 heures. Assemblée au dépositoire, rue de l'Hospice, à 8 heures trois quarts.

STATISTIQUE AGRICOLE. — Voici les résultats de la statistique agricole établie par les soins de la mairie :

Superficie terres labourables : en 1920, 141 h. 39 a. ; en 1921, 140 h. 90 a.

Récoltes : blé, surface cultivée en 1920, 50 h. 18 a. ; en 1921, 47 h. 43 a.

Rendement moyen à l'hectare : grain, en 1920, 2.500 kil. ; paille, 4.000 kil. ; en 1921, 3.200 kil. paille, 4.500 kil.

Avoine : surface cultivée en 1920, 28 h. 96 a. ; en 1921, 24 h. 75 a.

Rendement moyen à l'hectare : grain, en 1920, 2.600 kil. ; paille, 4.000 kil. ; en 1921, 2.145 kil. ; paille, 3.000 kil.

Animaux de ferme et de culture : chevaux, en 1920, 40 ; en 1921, 38 ; vaches, en 1920, 171 ; en 1921, 183.

STATISTIQUE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Pendant l'année 1921, il a été enregistré 70 accidents du travail.

CYCLISTES, GARDE A VOUS ! — Avant-hier, jeudi, le garde Wattel a dressé contravention à M. Cordez Charles, 35 ans, employé, 42, rue du Casino, à Tourcoing, pour circulation à vélo sur le trottoir. Le même jour, le garde Blanchard a dressé contravention à M. Fontenelle Hector, voyageur de commerce, demeurant rue de Tournai, à Lille, pour circulation à vélo sur la chaussée centrale du grand boulevard et défaut de plaque d'identité.

ECLAIRAGE DU GRAND BOULEVARD. — Nous sommes en mesure d'annoncer que l'éclairage public du Grand Boulevard, dans la partie de Mouvaux, comprise entre l'octroi de Tourcoing et le Triez, et qui compte plus de deux kilomètres, sera bientôt chose accomplie.

Dans une de ses dernières réunions, le Conseil municipal avait décidé, en effet, l'établissement d'un éclairage rationnel de cette importante artère. Pour ce faire, 25 lanternes y seront installées en quinconces sur la chaussée réservée aux piétons. Les travaux, qui dureront une huitaine tout au plus, commenceront vraisemblablement dans la première quinzaine de février.

Certes, cet éclairage sera loin d'être aussi moderne que celui de Tourcoing, notre grande voisine, mais il n'en sera pas moins bien accueilli de tous ceux qui fréquentent cette route à l'heure où tous les chats sont gris.

RECENSEMENT DES CHEVAUX et VOITURES. — Les résultats du recensement des chevaux et voitures pour l'année 1922 s'établissent comme suit : 1. Voitures à 2 roues et à 1 cheval, 31 ; 2. Voitures à qua-

---

FEUILLETON DU 30 JANVIER. — N° 91

La Fille sans Nom

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

par Charles MEROUVEL

Pierre Brécheux gagna sa chambre et s'y enferma, mais il ne dormit pas.

A minuit et demi, une voiture s'arrêta à la porte de l'hôtel.

C'était Juan Rodrigues qui rentrait.

— Pauvre Jeannet ! murmura l'ancien pion du lycée de Caen.

Mais il demeura inébranlable dans sa résolution.

Le lendemain matin, à l'heure où le jeune homme dormait encore, la porte se rouvrit et le précepteur sortit de l'hôtel.

Il gagna les Champs-Elysées. Quelques voitures vides descendaient l'avenue, en quête de clients pour commencer leur journée.

Pierre Brécheux fit signe à un cocher qui s'approcha du trottoir.

On sait combien leurs exigences étaient devenues fabuleuses en cette bienheureuse année du Centenaire.

— Deux louis pour aller à Vaucresson, dit le client.

— Vous dites ?

— A Vaucresson.

— A Vaucresson ? répéta le cocher en gouaillant. Pourquoi pas à Rouen tout de suite ?

L'olibrius voulait rire. Deux louis pour la course. Une bonne fête ! Ah mince ! On discuta !

L'homme du fiacre fut modéré. Pour trois louis et un pourboire, il consentit à charger et à se mettre en marche.

Pierre Brécheux aurait donné le double, le triple plutôt que de rester en panne.

Mais on ne connaît pas les occasions !

Le cocher s'était volé !

A neuf heures, le fiacre s'arrêtait au coin du chemin qui s'embranche dans la route de Roquencourt et mène à la villa Suzanne.

Le cocher, grassement payé, alla remettre au père Bailly une lettre destinée à sa locataire et portant pour adresse ces mots tracés d'une main pesante, en larges caractères lourdement écrasés :

Mademoiselle Jeanne,
Villa Suzanne,
Vaucresson.

Et d'une écriture plus grosse encore, on lisait cette mention en travers sur l'enveloppe : TRES PRESSEE.

Le cocher n'avait ordre que de poser cette question au jardinier :

— La jeune personne est là.

Elle y était en effet.

Le cocher retourna à son fiacre, remonta sur son siège et fouetta sa rosse qui se remit en route, mais cette fois vers Paris.

Dans le fiacre, l'ancien pion de Caen se frottait les mains.

L'amorce était posée, l'explosion n'allait pas tarder.

XL

TROP TARD

L'amiral avait engagé sa parole de ne pas ouvrir avant l'heure dite le pli sous lequel se trouvait la clef de ce secret qu'il essayait en vain de pénétrer depuis si longtemps.

La tentation était forte, et de nos jours une parole ne pèse pas lourd. Demandez-le à certains gentilshommes fin de siècle.

Pour un homme d'honneur, c'est une barrière infranchissable.

Pierre Brécheux savait à qui il s'adressait.

La vie du marin en aurait dépendu qu'il n'aurait pas touché à l'enveloppe placée à portée de sa main.